



RECHERCHE ÉCONOMIQUE



LA DIRECTION RECHERCHE ÉCONOMIQUE CONSEILLE LES DIRIGEANTS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC SUR LES POLITIQUES ET LES DOSSIERS RELIÉS À L'INDUSTRIE LAITIÈRE. ELLE ACCOMPLIT CE MANDAT PAR LA RÉALISATION D'ÉTUDES, D'ANALYSES ET LA RÉDACTION DE TEXTES DE VULGARISATION POUR GUIDER LES DIFFÉRENTES INSTANCES ET DIRECTIONS DE L'ORGANISATION. LA DIRECTION REPRÉSENTE L'ORGANISATION À DE NOMBREUX COMITÉS PROVINCIAUX ET NATIONAUX.



COMMERCE INTERNATIONAL

L'année 2017 a été marquée par le début de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) à la demande du gouvernement américain. Les demandes des États-Unis portant sur le secteur laitier sont jugées inacceptables par le Canada et mettraient fin au système de gestion de l'offre. Le gouvernement canadien maintient la ligne dure quant à la défense des producteurs sous gestion de l'offre. Les embuches sont nombreuses dans cette négociation atypique, que l'on pense aux demandes américaines quant à l'abandon du mécanisme de règlement des différends ou encore à la clause dite « crépusculaire » qui ferait expirer l'entente chaque cinq ans.

Le retrait des États-Unis du Partenariat transpacifique (PTP) en janvier 2017 n'a pas empêché les 11 pays restants de conclure une entente de principe pour un nouveau PTP en janvier 2018 : l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Toutefois, le gouvernement canadien n'a pas renégocié à la baisse les concessions faites même si les États-Unis

représentent 60 % du produit intérieur brut du projet initial. Les concessions sont évaluées à 3,1 % de la production totale, ce qui représente plus de 160 millions de dollars d'impact pour les producteurs.

En août, le gouvernement fédéral a dévoilé les modalités du programme d'investissement pour les fermes laitières de 250 millions de dollars et du Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers de 100 millions de dollars. Ces programmes, annoncés dans la foulée de l'Accord économique et commercial global (AECG), visent à promouvoir les investissements pour la modernisation des équipements et des infrastructures. La première ronde de dépôt des projets s'est déroulée à la fin août et plusieurs projets sont toujours en évaluation. Une deuxième ronde d'application devrait avoir lieu plus tard en 2018.

ENTENTES DE MISE EN COMMUN ET DOSSIERS NATIONAUX

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le directeur du développement des affaires concernant le suivi et l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que la gestion du Plan national de commercialisation du lait.

COMITÉ SUR LE QUOTA DE P5

Les travaux d'harmonisation des provinces de l'Accord sur la mise en commun de lait dans l'est du Canada (P5) se sont poursuivis en 2017. La Direction effectue des analyses de marché et des recommandations sur les ajustements du droit de produire des producteurs pour le Comité sur le quota de P5. La Direction a continué la réévaluation de la politique de paiement des solides non gras aux producteurs.

LINE CÔTÉ, agente de recherche *Research Officer* **CHANTAL FLEURY**, conseillère en agronomie *Agronomy Advisor*
RICHARD LAMOUREUX, économiste principal *Chief Economist* **GENEVIÈVE RAINVILLE**, directrice de la recherche économique
Director, Economic Studies

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2017

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2017

Région Region	Production totale Total production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%
01 – Estrie	353 839 208	10,75	515	9,70
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	87 048 900	2,65	169	3,18
03 – Gaspésie-Les Îles	5 716 921	0,17	15	0,28
04 – Lanaudière	100 746 938	3,06	189	3,56
05 – Mauricie	127 516 324	3,87	217	4,09
06 – Outaouais-Laurentides	138 399 978	4,21	231	4,35
07 – Centre-du-Québec	553 370 016	16,81	783	14,75
08 – Abitibi-Témiscamingue	49 584 318	1,51	107	2,02
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	387 741 457	11,78	634	11,94
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	308 538 706	9,38	527	9,93
11 – Bas-Saint-Laurent	347 886 251	10,57	624	11,76
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	163 246 163	4,96	297	5,60
13 – Montérégie-Est	386 527 819	11,75	567	10,68
14 – Montérégie-Ouest	280 748 846	8,53	433	8,16
Total	3 290 911 845	100,00	5 308	100,00

DOSSIERS PROVINCIAUX

Sur la scène provinciale, la Direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de l'organisation, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait.

Comme chaque année, la Direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation.

La Direction a aussi supervisé le développement d'un plan de mesures d'urgence en santé animale. Les travaux devront se poursuivre en 2018 pour intégrer ce plan à la réalité opérationnelle de notre province.

DOSSIERS AGRONOMIQUES

En santé animale et biosécurité, la Direction a été impliquée dans différents comités provinciaux. La Direction est notamment responsable de l'encadrement du comité sur la santé des bovins laitiers, dont le mandat est de voir à la coordination des actions et à l'échange d'information sur les initiatives de santé animale, et joue un rôle-conseil auprès des Producteurs de lait. La Direction participe également au comité de la filière bovine sur la biosécurité, conjointement avec Les Producteurs de bovins du Québec.

La Direction est aussi responsable du comité des Producteurs de lait du Québec ayant le mandat de suivre et d'orienter les travaux de proAction. Elle participe aux différents comités nationaux de développement du programme, soit ceux du bien-être animal, de la biosécurité, de l'environnement et de la traçabilité.

Suite à la décision, en 2016, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de mettre fin au programme d'amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ) pour le remplacer par le programme intégré en santé animale du Québec (PISAQ), un projet-pilote a été lancé en 2017. Prenant fin en 2018, ce projet-pilote permettra d'évaluer le PISAQ afin d'entreprendre les discussions sur les suites à donner au programme ASAQ.

IMPLICATION ET COLLABORATIONS

La Direction poursuit son implication en recherche et développement, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés, proAction et la recherche économique.

ECONOMIC STUDIES

THE ECONOMIC STUDIES DEPARTMENT ADVISES THE OFFICERS OF LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC ON POLICIES AND ISSUES CONCERNING THE DAIRY INDUSTRY. TO FULFILL THIS MANDATE, THE DEPARTMENT MUST CONDUCT STUDIES AND ANALYSES AND DRAFT EXPLANATORY DOCUMENTS TO GUIDE THE ORGANIZATION'S VARIOUS BODIES AND STRATEGIES. THE DEPARTMENT ALSO REPRESENTS THE ORGANIZATION ON VARIOUS PROVINCIAL AND NATIONAL COMMITTEES.

INTERNATIONAL TRADE

2017 was marked by the beginning of the North American Free Trade Agreement (NAFTA) renegotiation at the request of the U.S. government. The demands made by the U.S. in the dairy sector were deemed unacceptable by Canada, as they would end the supply management system. The Canadian government is firmly toeing the line when it comes to defending supply-managed producers. There are many dangers in this atypical negotiation, from U.S. demands to abandon the dispute settlement mechanism to the "sunset" clause that would cause the agreement to expire every five years.

The withdrawal of the United States from the Trans-Pacific Partnership (TPP) in January 2017 did not prevent the 11 remaining countries from concluding an agreement in principle for a new TPP in January 2018: the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP). However, the Canadian government did not renegotiate its concessions downward, even though the United States accounted for 60% of the gross domestic product of the initial draft. The concessions are estimated at 3.1% of total production, which will have an impact of over \$160 million on producers.

In August, the federal government unveiled the terms of the \$250 million Dairy Farm Investment Program and the \$100 million Dairy Processing Investment Fund. These programs, which were announced in the wake of the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), are meant to promote investments in modernizing equipment and infrastructures. The first round of project submissions occurred at the end of August and many projects are still under evaluation. A second round should take place later in 2018.

POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Director of Business Development on monitoring and advancing the pooling agreements and managing the National Milk Marketing Plan.

P5 QUOTA COMMITTEE

The harmonization work of the provinces that signed the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) continued in 2017. The Department performs market analyses and makes recommendations on production entitlement adjustments to the P5 Quota Committee. The Department continued to re-evaluate the producer payment policy for solids non-fat.

PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares the various monthly statistics and analyses required to monitor the organization's policies and activities, especially as concerns changes and monthly variations in the price of milk. It also participates in various negotiations over milk marketing and transportation operations.

As it does every year, the Department participated in December in the hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec on the review of the retail price of fluid milk.

The Department also supervised the development of a plan for animal health emergency measures. Work will need to continue in 2018 on incorporating this plan into the operational reality of our province.

AGRONOMIC ISSUES

As regards animal care and biosecurity issues, the Department was involved in various provincial committees. The Department is specifically responsible for supervising the dairy cattle health committee, which is mandated to oversee the coordination of actions and the exchange of information on animal health initiatives, and provide advice to Les Producteurs de lait. The Department also participates in the beef industry's biosecurity committee, in conjunction with Les Producteurs de bovins du Québec.

Furthermore, the Department is responsible for the Les Producteurs de lait du Québec committee mandated to monitor and steer proAction activities. It participates in the various national development committees of the program, including those concerned with animal care, biosecurity, the environment and traceability.

Following the 2016 decision by the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) to end Quebec's animal health improvement program (ASAQ) and replace it with a comprehensive animal health program in Quebec (PISAQ), a pilot project was launched in 2017. This pilot project will end in 2018 and be used to evaluate the PISAQ so that talks can begin on the next steps that should be taken for the ASAQ program.

INVOLVEMENT AND COLLABORATION

The Department is involved in research and development, particularly by sitting on the board of directors of Novalait Inc. and its various project management committees.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine by writing feature articles or columns on statistics, management, market trends, proAction and economic research.